L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 31 MAI 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 87 rue de Chartres, et No. 15 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 31 MAI 1847.

L'*Union* de Washington du 21 courant publie, sous le titre de "Santa Anna et ses alliés les Fédéralistes Mexicains," un long article dans lequel il attaque les Whigs avec un redoublement d'amertume et de violence. Cette philippique peut aller de pair avec tout ce que l'organe officiel a jamais écrit de plus violent; mais elle n'a pas plus de portée, telle que n'en ont eu jusqu'à présent les plus grandes colères de ceux qui mériteraient si souvent d'être appelé le *Père Duchesne* [illegible]. Au résultat toutes les invectives de M. Ritchie aboutissent uniquement à défendre l'administration de quelques accusations dirigées contre elle; mais comme la défense est des plus faibles, il a fallu l'assaisonner d'une bonne dose d'injures afin de lui donner un goût un peu moins fade.

Remarquons d'abord qu'il faut à l'heure qu'il est une impudence rare pour placer les amis de Santa Anna dans les rangs de l'opposition. Certes, si le généralissime des Mexicains compte aux Etats-Unis un ami, ce n'est point parmi les Whigs qu'on peut le trouver; pour notre part nous n'en connaissons qu'un seul, et celui-là est à la tête même de l'administration: celui-là, c'est M. James K. Polk, l'homme qui a permis le retour de Santa Anna au Mexique, l'homme qui compte sur le "Héros Mexicain" pour tirer heureusement la guerre où son imprudence s'est engagée. Sans M. Polk, il n'y a peut-être pas sur toute la surface de l'Union un seul individu qu'on puisse accuser de sympathie pour Santa Anna, et les paroles de l'organe officiel ne sont absolument que des figures de rhétorique avec lesquelles il espère jeter un peu de poudre aux yeux de ses *bénévoles* lecteurs.

Le [illegible] a grand besoin de leur faire illusion, car c'est une tâche fort pénible que de justifier l'Exécutif actuel, même aux yeux de gens prévenus en sa faveur. L'*Union* a avoué à diverses reprises que Santa Anna était rentré au Mexique avec l'autorisation du Président; un message [illegible] émané de ce magistrat a d'ailleurs [illegible] ment le fait. L'organe officiel sent [illegible] mal venu à le nier maintenant, mais il est impossibilité de faire disparaître cette tâche si grossière et si inouïe, il cherche à en diminuer la responsabilité. "M. Polk, dit-il, n'a jamais donné à Santa Anna un passeport revêtu de sa signature." Que vous semble de cet aveu? n'est-elle pas merveilleusement trouvée? Et parce que la signature du Président n'a pas été apposée à un passeport, la permission accordée à Santa Anna [illegible] toute la fois odieux et [illegible]? Ce n'est pas avec de pareilles capti[illegible] de conscience qu'on peut s'excuser aux yeux de [illegible] qui ont un peu de bon sens [illegible].

Cette réserve [illegible] est une assez mauvaise [illegible] pour la défense que l'*Union* présente [illegible]. Ainsi elle déclare avec [illegible] indignation qu'il n'y a jamais eu entre le Président et Santa Anna cette convention [illegible] correspondance du *Delta* de [illegible] cette correspondance reproduite par nous samedi et citée dans presque tous les journaux. "C'est une énorme absurdité, dit-il, de supposer que le Président ait voulu compromettre [illegible] le General Taylor. ... Le montant [illegible] attribue cette posture qui mériterait [illegible] extravagante pour mériter qu'on le relève." Cette dénégation est assez formelle, c'est vrai, mais qui nous assure qu'il n'y a pas aussi, sous cette dénégation, une autre réserve jésuitique? On a quelque droit de le croire, surtout lorsque l'on voit l'*Union* prétendre que jamais la Presse whig la reconnaîtra d'avoir [illegible] même directement d'un journal [illegible] correspondance comme des lettres [illegible] secrétaire d'Etat. Les whigs se sont servis [illegible], mais ont usé de [illegible] que les lettres [illegible] d'une [illegible] source efficace. Cet essai [illegible] prendra point, il a fallu pas [illegible] considérablement la valeur des [illegible]. Il faut défendre une bien mauvaise cause pour avoir recours à d'aussi mauvais moyens.

Pendant que l'organe officiel est en train de justifier ses patrons, il repousse bien loin la pensée que l'on a prêtée à l'Exécutif, de conquérir et d'annexer la totalité du Mexique. Voici ses propres paroles:

"Dans la politique qui dirige la guerre actuelle avec le Mexique, l'administration n'a jamais varié. [illegible] a été exposée à différentes reprises, devant le pays de la manière la plus formelle et la plus directe. Elle demande, comme condition de la paix, pleine et entière réparation pour les outrages passés et garantie suffisante contre les injures à venir. Elle ne veut rien de plus. Elle ne fait point la guerre à la nationalité Mexicaine, elle n'attaque ni les institutions civiles, ni les institutions religieuses du Mexique; elle ne cherche indemnité et justice, et non point conquête ni soumission. L'accusation que [illegible] soutenu aimsi contre l'administration [illegible] de ses membres, de détruire l'organe [illegible] nationale du Mexique, de soumettre ce pays et de l'annexer aux Etats-Unis, n'est [illegible] qu'une invention mensongère et une fiction [illegible] pour voir à vente, et assez fausse [illegible] pays pour se faire une besogne [illegible] d'attirer contre le gouvernement des [illegible] anonymes."

Qu'on prenne note de cette déclaration pour voir comment elle [illegible] répondront aux paroles: "L'administration [illegible] ne veut pas détruire la nationalité mexicaine, elle ne veut ni conquérir ni soumettre le Mexique. Prétendre le contraire, c'est calomnier l'administration." Soit, mais s'il y a calomnie, c'est encore aux locofocos qu'il faut s'en prendre; car ce sont eux seuls qui ont conçu, qui ont proclamé l'idée de conquête et d'annexion. Ce sont des journaux locofocos, le *Sun* et le *Globe* de New-York, le dernier organe violent de l'administration, qui ont prêché cette doctrine. A eux donc s'adresse l'accusation dirigée par l'*Union*.

☞ Nous avons fait plus d'une fois ressortir et les difficultés d'une pacification et l'impuissance morale et physique des Mexicains à défendre leur pays. On verra par l'extrait suivant du *Courrier des Etats Unis*, que nous ne sommes pas les seuls à professer cette opinion:

"Toutefois si la fin de la guerre nous semble prochaine, nous ne croyons pas que l'on doive se flatter de voir la paix immédiatement conclue. Il y a là deux faits bien distincts. La guerre sera en effet terminée du jour où le territoire mexicain, complètement occupé par les forces américaines, vivra sous le contrôle du vainqueur, et tous soumis à cet état de choses dans lequel le Mexique est appelé à jouer un rôle exclusivement passif. Malheureusement il n'en est pas de même pour la conclusion de la paix. Ici, la volonté, la puissance des Etats-Unis sont [illegible]: il faut de toute nécessité le concours de la volonté mexicaine, et la précédente [illegible] d'illustré. Il est des peuples, comme des [illegible], qui ne cèdent ni à la raison, ni [illegible] à la nécessité; or nous craignons [illegible] le Mexique ne soit de ceux là, et que toute [illegible] cession territoriale ne le trouve [illegible] précisément cette hypothèse [illegible] de nos confrères américains [illegible] d'un système d'occupation [illegible].

C'est [illegible] sur cette prévision que se fondent ceux qui [illegible] le réveil du peuple mexicain [illegible] croyons qu'ils se trompent [illegible] ou dans leurs craintes. Sans doute [illegible] jouira pas d'une tranquillité absolue; il y aura çà et là des bandits qui [illegible] la campagne, car il y aura partout des aventuriers et des pillards prêts à profiter de toutes occasions, mais ces guérillas n'auront [illegible] appui, aucune racine dans les populations. Celles-ci comprendront trop bien [illegible] du régime nouveau sous lequel elles [illegible] pour vouloir revenir aux horreurs de [illegible] et leur nationalité, mitigée par l'[illegible] de l'intérêt, se bornera à faire des vœux pour l'évacuation du territoire."

Voilà quelle est [illegible] d'hui, dans notre opinion, la perspective de la guerre.

☞ Le *National Intelligencer* du 22 courant avait annoncé [illegible] de M. Seth Barton, comme chargé d'affaires au Chili; l'*Union* s'empresse d'annoncer que cette nouvelle n'est point fondée et que M. Seth Barton reste solliciteur de la Trésorerie.

CAROLINE DU NORD.—Les Whigs de cet Etat font de grands préparatifs pour disputer énergiquement les prochaines élections congressionnelles. Ils s'attachent à choisir de bons et dignes candidats.

M. PACKENHAM, ministre d'Angleterre à Washington, a quitté cette ville le 22 pour aller faire une excursion au Canada et en Angleterre. Pendant son absence, John F. Crampton est chargé des affaires de la légation.

ESPÈCES.—Du 1er janvier au 15 mai de la présente année, il a été importé à Boston $10,066,987 et à New York $6,998,735 en espèces. Il s'en est importé environ trois millions dans les autres ports, ce qui porte à vingt millions l'importation des espèces dans un espace de quatre mois et demi.

HAVANE.—Le brick *Tili*, entré hier dans notre port, nous a apporté les journaux de la Havane jusqu'au 22 courant; mais ils ne nous offrent aucune nouvelle.

Chronique Locale.

CÉRÉMONIES MAÇONIQUES.—L'ouverture d'un nouveau temple maçonnique, construit à l'encoignure des rues Baronne et Perdido, aura lieu ce matin selon les rites et les usages de l'ordre. M. Thomas H. Lewis prononcera un discours dans l'Eglise Methodiste, qui se trouve à l'encoignure des rues Poydras et Carondelet. La cérémonie sera, dit-on, très intéressante.

NAVIRE BALDWIN.—Nous avons annoncé dans notre dernier numéro que quarante-neuf procès en dommages avaient été institués devant la 3me Justice de Paix, par des émigrans arrivés dans notre port ces jours derniers, contre le capitaine du navire *Stephen Baldwin*. Il paraît qu'un nombre égal de procès de même nature ont été portés devant le Juge de Paix Canonge contre le même capitaine. M. Canonge ayant donné jugement en faveur des demandeurs, dans dix affaires distinctes, le navire fut saisi et un gardien mis à bord. Le *Baldwin* était alors mouillé en face Lafayette et n'avait encore pris que la moitié de sa cargaison. Cependant le cas était pressant; vendredi soir, vers 11 heures, on démarre donc sans bruit, et attaché aux flancs d'un remorqueur, on descend lentement le fleuve. Le député-marshall, pourtant n'était pas endormi; il attend que le navire ait atteint les limites de la Nlle. Orléans, et alors il exhibe ses papiers au capitaine du remorqueur. Cela ne me regarde pas, répond ce dernier; et le navire continue de descendre rapidement. Au Détour des Anglais, le Sommerville, autre remorqueur, accosta le Baldwin et y transborde tout un équipage. Nouvelle sommation au capitaine du Sommerville, qui à son tour s'était chargé du navire et le menait à la mer. On fait observer à l'opiniâtre député-marshall que la paroisse St-Bernard est en dehors de la jurisprudence du juge Canonge, et l'on se remet à filer vers le golfe. L'officier se fait alors débarquer et se rend en toute hâte en ville; puis il va faire sa déclaration sous serment devant le recorder Genois. Ce magistrat a livré immédiatement des mandats d'arrêt à l'officier de police Trescuzes, lequel, accompagné de plusieurs députés-marshall, s'est embarqué pour la Balize. Nous verrons ce qui en adviendra.—Nous apprenons en outre, que le navire Baldwin n'a été expédié en douane que samedi matin, tandis que son départ a eu lieu vendredi soir; autre infraction à la loi, encore plus grave peut-être que la première.

ARRESTATION.—Le nommé Washington Fleming a été arrêté lundi soir par la police de la 1ère Municipalité, à la requête de M. Jose Vidal, propriétaire d'un café, à l'encoignure des rues Franklin et Douane. Fleming, n'ayant sans doute rien de mieux à faire pour le moment, s'était amusé, en manière de passe-temps, à briser les vitres du café; et lorsque M. Vidal l'avait prié de cesser ce jeu que les émeutiers seuls se permettent, notre homme l'avait répondu d'un ton rogue, et en vrai casseur de vitres, que s'il ne se taisait pas il lui romprait quelque chose dans le corps. Fleming appréhendé au milieu de son innocente distraction, a été ca-queté en attendant qu'il comparaisse devant le recorder Genois.

ABUS DE CONFIANCE.—Une plainte en abus de confiance a été portée samedi par M. Antonio Grasso contre le nommé Jean Cartabo. Le plaignant déclare qu'il avait confié à celui-ci 210 livres de laine, représentant une valeur de $60. L'entrepreneur aurait vendu cette laine et en aurait gardé le montant en prétextant qu'il l'avait perdu, et en montrant une annonce qu'il avait publié à cet effet dans un journal de cette ville. M. Grasso, nullement satisfait de ces explications, a fait arrêter son débiteur, qui a dû fournir $100 de cautionnement pour répondre à sa prochaine comparution devant le recorder Genois.

TENTATIVE DE VOL.—William Burr *dit* Peter Perry comparaissait hier matin devant le recorder Genois, sous la prévention de s'être introduit samedi soir dans une petite boutique tenue par M. René Lavis, à l'encoignure des rues Bourbon et Hospital, et d'avoir cherché à soustraire divers objets. Quelques témoins ont été entendus, et l'accusé a été envoyé à la Cour criminelle.

Un individu nommé Nicholas Wilson, apprenant que M. Peter Johnson, propriétaire d'un café dans la rue Gallatin, était absent, et que sa femme, restée seule au logis, était malade, se présente samedi soir dans le susdit café, passe derrière le comptoir, et ouvrant les tiroirs s'apprête tranquillement à en vider le contenu dans ses poches. Le bruit métallique des menues pièces de monnaie attire dans la salle Mme Johnson qui ordonne à l'intrus de déguerpir, mais celui-ci au lieu de tenir compte de cette sommation, se jette sur la pauvre femme et la roue de coups. Aux cris de la malheureuse les voisins accourent et arrêtent le voleur, doublement coupable. Il a été incarcéré au poste de la première municipalité, en attendant que son affaire s'instruise.

OFFICIERS DE LA 3ME MUNICIPALITÉ.—C'est demain, mardi, que les officiers nouvellement élus de la 3me municipalité entrent en fonctions: beau jour pour les uns, triste moment pour les autres.

ENQUÊTE.—Le cadavre d'un nommé Brandes a été retiré samedi du bayou St-Jean, dans les limites de la 1re municipalité. Le coroner Spedden, appelé à faire la levée du corps, a fait constater le genre de mort par le médecin de la ville et un jury d'enquête.

RIXE.—Samedi matin, deux hommes de couleur nommés John Norwood et Louis Médéric, s'étant pris de querelle à l'encoignure des rues St-Anne et Dauphine, ce dernier blessa dangereusement son adversaire de deux coups de couteau. Médéric a été immédiatement arrêté et a fourni caution pour répondre de sa prochaine comparution devant le recorder Genois.

☞ L'examen du Dr. Elliott, prévenu d'avoir donné un faux témoignage contre W. J. Whiting, dans l'affaire O'Hara, a été différé jusqu'à jeudi prochain.

HAYTI.—Les nouvelles de cette île continuent à être favorables: la paix y règne et l'on songe à s'occuper d'améliorations intérieures. Un projet de loi qui autorise le mariage entre Haïtiens et étrangers, est soumis à la Législature; il y a des chances de succès. Une commission, composée du sénateur A. J. Simon, du député T. Acloque et de M. Villevalex, tous trois hommes fort habiles, et chargée de s'entendre avec M. Levasseur, consul français, pour le règlement définitif de l'indemnité de Saint-Domingue.

KEY-WEST.—15 mai.—Le juge Marvin a prononcé hier dans l'affaire du sauvetage du brick *Rosalie*; la cargaison a été évaluée à $48,000 et la coque à $4,000; ce qui fait un total de $52,000; ce navire aura à payer quinze pour cent, c'est à dire $7,800.—Le brick *Baltimore* a été réparé et va reprendre son chargement. La cargaison du *Yucatan* était fort endommagée; et l'on ne pourra réexpédier qu'une petite partie de balles qui n'ont pas souffert. Le reste sera vendu.—Le brick anglais *Planter*, allant de la Nouvelle-Orleans en Angleterre, est arrivé ici le 13 en fort mauvais état; il a été déchargé, examiné et condamné. Une partie de la cargaison sera vendue pour payer les dépenses; le reste sera expédié par la première occasion.

RIO JANEIRO.—Par le capitaine du brick *Orbit* venant de Rio Janeiro qu'il a quitté le 19 avril, le *Journal du Commerce* de New York a appris que la baleinière *Sarah Esther* avait été saisie par le gouvernement Brésilien, attendu qu'elle avait relâché au Rio Grande et vendu un peu d'huile pour payer quelques dépenses.—Le transport *Southampton* était arrivé à Rio, et devait repartir le 20 pour la Californie. La frégate *Columbia*, commodore Rousseau, était dans le port de Rio, et l'état sanitaire du bord était excellent. Le brick *Bainbridge* était parti le 17 pour une croisière.

MLLE BLANGY.—On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* du 22 courant: Mlle Blangy attire la foule au théâtre du Park où nous l'avons retrouvée avec toutes les qualités qui en font une artiste du premier mérite, comme danseuse et comme mime. Pleine de séduction dans l'*Illusion d'un peintre*, elle minaude, griffe et saute avec plus de légèreté que jamais dans la *Chatte métamorphosée en femme*. Ce soir a lieu son bénéfice et sa dernière représentation. Avis à ceux qui n'ont pu encore lui porter le tribut de leurs applaudissements.

UN TOUR DE CROTON-WATER.—Lundi dernier, dit le même journal, un des grands tubes qui distribuent l'eau du Croton dans la ville s'est brisé dans Centre street et a fait éclater le pavé, lançant en l'air une masse considérable de terre, de sable et de pierres. Heureusement personne n'a été blessé, mais le voisinage a été un instant menacé d'inondation. C'est le cas de dire que nous vivons sur un volcan.......d'eau froide.

UN VERDICT CIVIL ET HONNÊTE.—Le 17 courant on a trouvé, dans les privés du chemin de fer à Boston, le corps d'un individu nommé John Bell. Le coroner, appelé à rendre son verdict sur cette mort singulière et voulant concilier la vérité avec les exigences pudibondes de la langue anglaise, a formulé son opinion dans les termes suivants: "Le dit John Bell est mort par suite d'une chûte accidentelle, la tête la première, *dans un passage étroit d'où il n'a pu se retirer*."

LE COMMERCE DE GLACE A BOSTON.—Une seule maison de commerce de Boston a expédié soixante-dix-huit navires de glaces, pour divers points, dans les mois de mars et d'avril.

UN CŒUR PERCÉ D'UNE AIGUILLE.—Il y a quelques jours, un boucher de Rochester, en dépeçant un veau, a trouvé une aiguille de voilier qui perçait de part en part le cœur de l'animal. Sauf une légère inflammation autour de la plaie, la présence de cette aiguille n'avait amené aucune perturbation dans les fonctions des organes vitaux.

UN PROCÈS [illegible].—La Cour supérieure de [illegible] vient encore d'avoir à prononcer [illegible] de promesse de mariage. La belle délaissée réclamait $10,000 de dommages-intérêts [illegible] du jury qu'à la plaignante.

JOURNAUX AMERICAINS AU MEXIQUE.—On doit, dit le *Courrier des Etats Unis*, rendre aux Américains cette justice qu'ils ont admirablement compris le côté pacifique de cette guerre, et que leur système de propagande morale leur a singulièrement facilité la conquête. Ils ont eu le plus grand de tous les talens, celui de savoir faire apprécier aux gens sages, dès le lendemain de leur victoire, les avantages qu'ils apportaient aux vaincus. Le commerce a suivi l'armée pas à pas, et la presse est venue avec une activité presque magique planter son drapeau libéral à côté de l'étendard des Etats-Unis. Ce [illegible] fait ainsi marcher de pair les conquêtes de la pensée et celles du canon. Voici la curieuse liste des journaux américains, publiés en ce moment au Mexique:

Titres	[illegible]	Etats.
American F[illegible]	[illegible]	Tamaulipas
Sentinel	[illegible]	do.
Pioneer	[illegible]	Nouveau Léon.
Picket Guard	Saltillo	Coahuila
Eagle	Vera Cruz	Vera-Cruz.
Chronicle	[illegible]	do.
Star	Jalapa	do.
Anglo Saxon	Chihuahua	do.
Californian	Monterey	Californie.
Mormon Paper	Yerba Buena	do.

Cela fait dix feuilles établies dans l'espace d'un an, et peut-être dans quelques jours, comme le dit le *Journal of Commerce*, recevrons-nous le journal de Puebla et celui de Mexico. Pourquoi non? Trois jours après la prise de Vera-Cruz n'y imprimait-on pas l'*American* [illegible]? et le surlendemain de la prise de Jalapa le *Star* n'y a-t-il pas paru?

FEUILLETON.

LA DERNIÈRE INCARNATION DE VAUTRIN.

PREMIÈRE PARTIE.

LES MYSTÈRES DU PRÉAU.

I.

Les deux Robes.

— Qu'y a-t-il, Madeleine? dit madame Camusot en voyant entrer chez elle sa femme de chambre avec cet air que savent prendre les gens dans les circonstances critiques.

— Madame, répondit Madeleine, monsieur vient de rentrer du Palais; mais il a la figure si bouleversée et il se trouve dans un tel état, que madame ferait peut-être mieux de l'aller voir dans son cabinet.

— A-t-il dit quelque chose? demanda madame de Camusot.

— Non, madame; mais nous n'avons jamais vu pareille figure à monsieur, on dirait qu'il va commencer une maladie; il est jaune, il paraît être en décomposition, et....

Sans attendre la fin de la phrase, madame Camusot s'élança hors de sa chambre et courut chez son mari.

Elle aperçut le juge d'instruction assis dans un fauteuil, les jambes allongées, la tête appuyée au dossier, les mains pendant, le visage pâle, les yeux hébétés, absolument comme s'il allait tomber en défaillance.

— Qu'as-tu, mon ami? dit la jeune femme effrayée.

— Ah! ma pauvre Amélie, il est arrivé le plus funeste événement.... J'en tremble encore. Figure-toi que le procureur-général.... Non, que madame de Sérizy....que.... Je ne sais par où commencer....

— Commence par le fin!.... dit madame de Camusot.

— Eh! bien, au moment où, dans la Chambre du conseil de la Première, monsieur Popinot avait mis la dernière signature nécessaire au bas du jugement de non-lieu rendu sur mon rapport qui mettait en liberté Lucien de Rubempré.. Enfin, tout était fini! le greffier emportait le plumitif, j'allais être quitte de cette affaire.... Voilà le président du tribunal qui entre et qui examine le jugement: "—Vous élargissez un mort, me dit-il d'un air froidement railleur, ce jeune homme est allé, selon l'expression de M. de Bonald, devant son juge naturel. Il a succombé à l'apoplexie foudroyante..." Je respirais en croyant à un accident.—"Si je comprends, monsieur le président, a dit monsieur Popinot, ne s'agirait alors de l'apoplexie de Pichegru....—Messieurs, a repris le président de son air grave, sachez que, pour tout le monde, le jeune Lucien de Rubempré sera mort de la rupture d'un anévrisme." Nous nous sommes tous entre-regardés.—"De grands personnages sont mêlés à cette déplorable affaire, a dit le président. Dieu veuille, dans votre intérêt, monsieur Camusot, quoique vous n'ayez fait que votre devoir, que madame de Sérizy ne reste pas folle du coup qu'elle a reçu! on l'emporte quasi morte. Je viens de rencontrer notre procureur-général dans un état de désespoir qui m'a fait mal. "Vous avez donné à gauche, mon cher Camusot!" a-t-il ajouté en me parlant à l'oreille. Non, ma chère amie, en sortant, c'est à peine si je pouvais marcher. Mes jambes tremblaient tant, que je n'ai pas osé me hasarder dans la rue, et je suis allé me reposer dans mon cabinet. Coquart, qui rangeait le dossier de cette malheureuse instruction, m'a raconté qu'une belle dame avait pris la Conciergerie d'assaut, qu'elle avait voulu sauver la vie à Lucien de qui elle est folle, et qu'elle s'était évanouie en le trouvant pendu par sa cravate à la croisée de la Pistole. L'idée que la manière dont j'ai interrogé ce malheureux jeune homme, qui, d'ailleurs, entre nous, était parfaitement coupable, a pu causer son suicide, m'a poursuivi depuis que j'ai quitté le Palais, et je suis toujours prêt de m'évanouir...

—Eh bien! ne vas-tu pas te croire un assassin, parce qu'un prévenu se pend dans sa prison au moment où tu l'allais élargir!...s'écria madame Camusot. Mais un juge d'instruction est alors comme un général qui a un cheval tué sous lui!...Voilà tout.

—Ces comparaisons, ma chère, sont tout au plus bonnes pour plaisanter, et la plaisanterie est hors de saison ici. *Le mort saisit le vif* dans ce cas-là. Lucien emporte nos espérances dans son cercueil.

—Vraiment!....dit madame Camusot d'un air profondément ironique.

—Oui, ma carrière est finie. Je resterai toute ma vie simple juge au tribunal de la Seine. Monsieur de Grandeville était, avant ce fatal événement, déjà fort mécontent de la tournure que prenait l'instruction; mais son mot à notre président me prouve que, tant que monsieur de Grandeville sera procureur-général je n'avancerai jamais!

Avancer! voilà le mot terrible, l'idée qui, de nos jours, change le magistrat en fonctionnaire. Autrefois, le magistrat était sur-le-champ tout ce qu'il devait être. Les trois ou quatre mortiers des présidences de chambres suffisaient aux ambitions dans chaque parlement. Une charge de conseiller contentait un de Brosses comme un Molé, à Dijon comme à Paris. Cette charge, une fortune déjà, voulait une grande fortune pour être bien portée. A Paris, en dehors du parlement, les gens de robes ne pouvaient aspirer qu'à trois existences supérieures: le contrôle général, les sceaux ou la simarre de chancelier.

Audessous des parlemens, dans la sphère inférieure, un lieutenant de présidial se trouvait être un assez grand personnage pour qu'il fût heureux de rester toute sa vie sur son siège. Comparez la position d'un conseiller à la cour royale de Paris, qui n'a pour toute fortune, en 1829, que son traitement, à celle d'un conseiller au parlement en 1729. Grande est la différence!

Aujourd'hui, où l'on fait de l'argent la garantie sociale universelle, on a dispensé les magistrats de posséder, comme autrefois, de grandes fortunes; aussi les voit-on députés, pairs de France, entassant magistrature sur magistrature, à la fois juges et législateurs, allant emprunter de l'importance à des positions autres que celle d'où devrait venir tout leur éclat. Enfin, les magistrats pensent à se distinguer pour avancer, comme on avance dans l'armée ou dans l'administration.

Cette pensée, si elle n'altère pas l'indépendance du magistrat, est trop connue et trop naturelle, on en voit trop d'effets, pour que la magistrature ne perde pas de sa majesté dans l'opinion publique. Le traitement payé par l'Etat fait du prêtre et du magistrat, des employés. Les grades à gagner développent l'ambition; l'ambition engendre une complaisance envers le pouvoir; puis l'égalité moderne met le justiciable et le juge sur la même feuille du parquet social. Ainsi les deux colonnes de tout ordre social, la Religion et la Justice, se sont amoindries au dix-neuvième siècle, où l'on se prétend en progrès sur toute chose.

—Et pourquoi n'avancerais-tu pas? dit Amélie Camusot.

Elle regarda son mari d'un air railleur, en sentant la nécessité de rendre de l'énergie à l'homme qui portait son ambition, et de qui elle jouait comme d'un instrument.

—Pourquoi désespérer? reprit-elle en faisant un geste qui peignit bien son insouciance quant à la mort du prévenu. Ce suicide va rendre heureuses les deux ennemies de Lucien, madame d'Espard et sa cousine, la comtesse Châtelet. Madame d'Espard est au mieux avec le Garde-des-Sceaux; et, par elle, tu peux obtenir une audience de Sa Grandeur, où tu lui diras le secret de cette affaire. Or, si le ministre de la justice est pour toi, qu'as-tu donc à craindre de ton président et du procureur général?...

— Mais monsieur et madame de Sérizy!.... s'écria le pauvre juge. Madame de Sérizy, je te le répète, est folle! et folle par ma faute, dit-on!

— Eh! si elle est folle, juge sans jugement, s'écria madame Camusot en riant, elle ne pourra pas te nuire! Voyons! raconte-moi toutes les circonstances de la journée.

— Mon Dieu, répondit Camusot, au moment où j'avais confessé ce malheureux jeune homme, et où il venait de déclarer que ce soi-disant prêtre espagnol est bien Jacques Collin, la duchesse de Maufrigneuse et madame de Sérizy m'ont envoyé, par un valet de chambre, un petit mot où elles me priaient de ne pas l'interroger. Tout était consommé...

— Mais, tu as donc perdu la tête! dit Amélie; car, sûr comme tu l'es de ton commis greffier, tu pouvais alors faire revenir Lucien, le rassurer adroitement, et corriger ton interrogatoire!

— Mais tu es comme madame de Sérizy, tu te moques de la justice! dit Camusot incapable de se jouer de sa profession. Madame de Sérizy a pris mes procès-verbaux et les a jetés au feu!

— En voilà une femme! bravo! s'écria madame Camusot.

— Madame de Sérizy m'a dit qu'elle ferait sauter le Palais plutôt que de laisser un jeune homme qui avait eu les bonnes graces de la duchesse de Maufrigneuse et les siennes, aller sur les bancs de la cour d'assises en compagnie d'un forçat!....

— Mais Camusot, dit Amélie, en ne pouvant pas retenir un sourire de supériorité, ta position est superbe.

— Ah! oui, superbe!

— Tu as fait ton devoir....

— Mais malheureusement, et malgré l'avis jésuitique de monsieur de Grandville, qui m'a rencontré sur le quai Malaquais....

— Ce matin!

— A quelle heure?

— A neuf heures.

—Oh! Camusot! dit Amélie en joignant ses mains et les tordant, moi qui ne cesse de te répéter de prendre garde à tout.... Mon Dieu! ce n'est pas un homme, c'est une charrette de moëllons que je traîne!... Mais, Camusot, ton procureur général t'attendait au passage, il a dû te faire des recommandations.

— Mais oui....

— Et tu ne l'as pas compris! Si tu es sourd, tu resteras toute ta vie juge d'instruction, sans aucune espèce d'instruction. Aie donc l'esprit de m'écouter! dit-elle en faisant taire son mari qui voulut répondre. Tu crois l'affaire finie? dit Amélie.

Camusot regarda sa femme de l'air qu'ont les paysans devant un charlatan.

— Si la duchesse de Maufrigneuse et la comtesse de Sérizy sont compromises, tu dois les avoir toutes deux pour protectrices, reprit-elle. Voyons! Madame d'Espard obtiendra pour toi du Garde-des-Sceaux une audience où tu lui donneras le secret de l'affaire, et il en amusera le roi; car tous les souverains aiment à connaître l'envers des tapisseries et savoir les véritables motifs des événemens que le public regarde passer bouche béante. Dès lors ni le procureur général ni monsieur de Serizy ne seront plus à craindre....

— Quel trésor qu'une femme comme toi! s'écria le juge en reprenant courage. Après tout, j'ai débusqué Jacques Collin, je vais l'envoyer rendre ses comptes en cour d'assises, je dévoilerai ses crimes. C'est une victoire dans la carrière d'un juge d'instruction qu'un pareil procès....

— Camusot, reprit Amélie en voyant avec plaisir son mari revenu de la prostration morale et physique où l'avait jeté le suicide de Lucien de Rubempré, le président t'a dit tout à l'heure que tu avais tourné à gauche; mais ici, tu tournes trop à droite.... Tu te fourvoies encore, mon ami!

Le juge d'instruction resta debout, regardant sa femme avec une sorte de stupéfaction.

— Le Roi, le Garde-des-Sceaux pourront être très contens d'apprendre le secret de cette affaire, et tout à la fois très fâchés de voir des avocats de l'opinion libérale traînant à la barre de l'opinion et de la cour d'assises, par leurs plaidoiries, des personnages aussi importans que les Sérizy, les Maufrigneuse et les Grandlieu, enfin tous ceux qui sont mêlés directement ou indirectement à ce procès.

— Ils y sont fourrés tous!.... je les tiens! s'écria Camusot.

Le juge, qui se leva, marcha par son cabinet, à la façon de Sganarelle sur le théâtre quand il cherche à sortir d'un mauvais pas.

— Ecoute, Amélie! reprit-il en se posant devant sa femme, il me revient à l'esprit une circonstance, en apparence minime, et qui, dans la situation où je suis, est d'un intérêt capital. Figure-toi, ma chère amie, que ce Jacques Collin est un colosse de ruse, de dissimulation, de rouerie.... un homme d'une profondeur!.... Oh! c'est.... quoi!.... le Cromwell du bagne!.... Je n'ai jamais rencontré pareil scélérat, il m'a presque attrapé!.... Mais, en instruction criminelle, un bout de fil qui passe vous fait trouver un peloton avec lequel on se promène dans le labyrinthe des consciences les plus ténébreuses, ou des faits les plus obscurs. Lorsque Jacques Collin m'a vu feuilletant les lettres saisies au domicile de Lucien de Rubempré, mon drôle y a jeté le coup d'œil d'un homme qui voulait voir si quelque autre paquet ne s'y trouvait pas, et il a laissé échapper un mouvement de satisfaction visible. Ce regard de voleur évaluant un trésor, ce geste de prévenu qui se dit: "J'ai mes armes" m'ont fait comprendre un monde de choses.... Il n'y a que vous autres femmes qui puissiez, comme nous et les prévenus, lancer, dans une œillade échangée, des scènes entières où se révèlent des tromperies compliquées comme des serrures de sûreté. On se dit, vois-tu, des volumes de soupçons en une seconde! C'est effrayant, c'est la vie ou la mort, dans un clin-d'œil. Le gaillard a d'autres lettres entre les mains! ai-je pensé. Puis les mille autres détails de l'affaire m'ont préoccupé. J'ai négligé cet incident, car je croyais avoir à confronter mes prévenus et pouvoir éclaircir plus tard ce point de l'instruction. Mais regardons comme certain que Jacques Collin a mis en lieu sûr, selon l'habitude de ces misérables, les lettres les plus compromettantes de la correspondance du beau jeune homme adoré de tant de....

— Et tu trembles, Camusot! Tu seras président de chambre à la cour royale, bien plus tôt que je ne le croyais!... s'écria madame Camusot dont la figure rayonna. Voyons! il faut te conduire de manière à contenter tout le monde, car l'affaire devient si grave qu'elle pourrait bien nous être volée!... N'a-t-on pas ôté des mains de Popinot, pour te la confier, la procédure dans le procès en interdiction intenté par madame d'Espard à monsieur d'Espard! dit-elle pour répondre à un geste d'étonnement que fit Camusot. Eh! bien, le procureur-général, qui prend un intérêt si vif à l'honneur de monsieur et de madame Sérizy, ne peut-il pas évoquer l'affaire à la cour royale, et faire commettre un conseiller à lui pour l'instruire à nouveau!....

— Ah! ça, ma chère, où donc as-tu fait ton Droit criminel! s'écria Camusot. Tu sais tout, tu es mon maître....

— Comment, tu crois que demain matin monsieur de Grandville ne sera pas effrayé de la plaidoirie probable d'un avocat libéral que ce Jacques Collin saura bien trouver, car on viendra lui proposer de l'argent pour être son défenseur!... Ces dames connaissent leur danger aussi bien, pour ne pas dire mieux, que tu ne le connais; elles en instruiront le procureur-général, qui, déjà, voit ces familles traînées bien près du banc des accusés par suite du mariage de ce forçat avec Lucien de Rubempré, fiancé de mademoiselle de Grandlieu, Lucien, amant d'Esther, ancien amant de la duchesse de Maufrigneuse, le chéri de madame de Sérizy!.... Tu dois donc manœuvrer de manière à te concilier l'affection de ton procureur-général, la reconnaissance de monsieur de Sérizy, celle de la marquise d'Espard, de la comtesse Châtelet, à corroborer la protection de madame de Maufrigneuse par celle de la maison de Grandlieu et à faire adresser des complimens par ton président. Moi, je me charge de mesdames d'Espard, de Maufrigneuse et de Grandlieu. Toi, tu dois aller demain matin chez le procureur-général. Mais monsieur de Grandville est un homme qui ne vit pas avec sa femme, il a eu pour maîtresse pendant une dizaine d'années une mademoiselle de Bellefeuille, qui lui a donné des enfans adultérins, n'est-ce pas? Eh bien, ce magistrat-là n'est pas un saint, c'est un homme tout comme un autre; on peut le séduire, il donne prise sur lui par quelque endroit; il faut découvrir son faible, le flatter; demande-lui des conseils, fais-lui voir le danger de l'affaire; enfin, tâchez de vous compromettre de compagnie, et tu seras...

—Non, je devrais baiser la marque de tes pas dit Camusot en interrompant sa femme, la prenant par la taille et la serrant sur son cœur. Amélie! tu me sauves!

—C'est moi qui t'ai remorqué d'Alençon à Mantes, et de Mantes au tribunal de la Seine, répondit Amélie. Eh! bien, sois tranquille!... je veux qu'on m'appelle madame la présidente dans cinq ans d'ici; mais, mon chat, pense donc toujours pendant longtemps avant de prendre des résolutions. Le métier de juge n'est pas celui d'un sapeur-pompier, le feu n'est jamais à vos papiers, vous avez le temps de réfléchir; aussi, dans vos places, les sottises sont-elles inexcusables....

—La force de ma position est toute entière dans l'identité du faux prêtre espagnol avec Jacques Collin, reprit le juge après une longue pause. Une fois cette identité bien établie, quand même la cour s'attribuerait la connaissance de ce procès, ce sera toujours un fait acquis dont ne pourra se débarrasser aucun magistrat, juge ou conseiller. J'aurai imité les enfans qui attachent une ferraille à la queue d'un chat; la procédure, n'importe où elle s'instruira, fera toujours sonner les fers de Jacques Collin?

—Bravo! dit Amélie.

—Et le procureur-général aimera mieux s'entendre avec moi, qui pourrai seule enlever cette épée de Damoclès suspendue sur le cœur du faubourg Saint-Germain, qu'avec tout autre!.... Mais tu ne sais pas combien il est difficile d'obtenir ce magnifique résultat!.... Le procureur général et moi, tout à l'heure, dans son cabinet, nous sommes convenus d'accepter Jacques Collin pour ce qu'il se donne, pour un chanoine du chapitre de Tolède, pour Carlos Herrera; nous sommes convenus d'admettre sa qualité d'envoyé diplomatique, et de le laisser réclamer par l'ambassade d'Espagne. C'est par suite de ce plan que j'ai fait le rapport qui met en liberté Lucien de Rubempré, que j'ai recommencé les interrogatoires de mes prévenus, en les rendant blancs comme neige. Demain messieurs de Rastignac, Bianchon, et je ne sais qui encore! doivent être confrontés avec le soi-disant chanoine du chapitre royal de Tolède, ils ne reconnaîtront pas en lui Jacques Collin, dont l'arrestation a eu lieu en leur présence, il y a dix ans, dans une pension bourgeoise, où ils l'ont connu sous le nom de Vautrin.

Un moment de silence régna pendant lequel madame Camusot réfléchissait.

—Es-tu sûr que ton prévenu soit Jacques Collin? demanda-t-elle.

—Sûr, répondit le juge, et le procureur général aussi!

—Eh bien! tâche donc, sans laisser voir tes griffes de chat fourré, de susciter un éclat au Palais-de-Justice! Si ton homme est encore au secret, vas voir immédiatement le directeur de la Conciergerie et fais en sorte que le forçat y soit publiquement reconnu. Au lieu d'imiter les enfans, imite les ministres de la police dans les pays absolus qui inventent des conspirations contre le souverain pour se donner le mérite de les avoir déjouées et se rendre nécessaires: mets trois familles en danger pour avoir la gloire de les sauver!

—Ah! quel bonheur! s'écria Camusot. J'ai la tête si troublée que je ne me souvenais plus de cette circonstance. L'ordre de mettre Jacques Collin à la pistole a été porté par Coquart à monsieur Gault, le directeur de la Conciergerie. Or, par les soins de Bibi-Lupin, l'ennemi de Jacques Collin, on a transféré de la Force à la Conciergerie trois criminels qui le connaissent; et, s'il descend demain matin au préau, l'on s'attend à des scènes terribles....

—Et pourquoi?

—Jacques Collin, ma chère, est le dépositaire des fortunes que possèdent les bagnes et qui se montent à des sommes considérables; or, il les a, dit-on, dissipées, pour entretenir le luxe de feu Lucien, et on va lui demander des comptes. Ce sera, m'a dit Bibi-Lupin, une tuerie qui nécessitera l'intervention des surveillans, et le secret sera découvert. Il y a de la vie de Jacques Collin. Or, en me rendant au Palais de bonne heure, je pourrai dresser procès-verbal de l'identité.

—Ah! si ses commettans te débarrassaient de lui! tu serais regardé comme un homme bien capable! Ne va pas chez monsieur de Grandville, attends-le à son parquet avec cette arme formidable! C'est un canon chargé sur les trois plus considérables familles de la cour et de la pairie. Sois hardi, propose à monsieur de Grandville de vous débarrasser de Jacques Collin en le transférant à la Force, où les forçats savent se débarrasser de leurs dénonciateurs. J'irai, moi, chez la duchesse de Maufrigneuse, qui me mènera chez les Grandlieu. Peut-être verrai-je aussi monsieur de Serizy. Fie-toi à moi pour sonner l'alarme partout. Ecris-moi surtout un petit mot convenu pour que je sache si le prêtre espagnol est judiciairement reconnu pour être Jacques Collin. Arrange-toi pour quitter le Palais à deux heures, je t'aurai fait obtenir une audience particulière du Garde-des-Sceaux: peut-être sera-t-il chez la marquise d'Espard.

Camusot restait planté sur ses jambes dans une admiration qui fit sourire la fine Amélie.

-- Allons, viens dîner, et sois gai, dit-elle en terminant. Vois! nous ne sommes à Paris que depuis deux ans, et te voilà en passe de devenir conseiller avant la fin de l'année.... De là, mon chat, à la présidence d'une Chambre à la Cour, il n'y aura pas d'autre distance qu'un service rendu dans quelque affaire politique.

Cette délibération secrète montre à quel point les actions et les moindres paroles de Jacques Collin, dernier personnage de cette Etude, intéressaient l'honneur des familles au sein desquelles il avait placé son défunt protégé.

H. DE BALZAC.

(*La suite prochainement.*)

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Navire à vapeur Yacht, Crane, pr Galveston.
Queen Mab, Rowe, pr Liverpool.
Lucy Wright, Hamilton, pr Liverpool.
Stephen Baldwin, Borland, pr Liverpool.
South Port, Griffith, pr Vera Cruz.
Barque Triton, Luce, pr Portsmouth, N. H.
J. S. Wain, Howland, pr Philadelphie.
Brick Conewago, Ingraham, pr Baltimore.
United States, York, pr Boston.
Virginia, Jordan, pr Philadelphie.
Susan Spofford, Spofford, pr New York.
Annawan, Sweasey, pr Philadelphie.
Charlotte, Shackford, pr Philadelphie.
David Duffell, Callett, pr New York.
Goelette Albert Rogers, Richard, pr Mobile.
Cora, Strong, pr Philadelphie.
White Wing, Warfield, pr St-Marks.
[illegible], pr Philadelphie.
Elvira [illegible], pr Mobile.
James [illegible], pr Mobile.
Louisa [illegible], pr Brasos.
Marmion, West, pr Philadelphie.
Ringgold, Loomis, pr New York.
Oella, Ham, pr Boston.
Pascagoula, Busus, pr Pensacole.
Laura Virginia, Fell, pr Vera Cruz.
Steamer Montezuma, Kelly, pr Mobile.
Gen Pike, Ross, pr Cincinnati.
Mary Kingsland, Davis, pr Vera Cruz.
Hard Times, Broadwell, pr St-Louis.

ARRIVÉS.

Navire Grotius, Smith, de Boston.
Hudson, Page, de Liverpool.
Josephine, Jackson, de New York.
York, Milton, de New York.
Cairo, Childs, de Boston.
Louisiana, Baelger, de Brême.
Constantine, Sampson du Havre.
Barque St Mary, Brown, de la Havane.
Collins, Hindwick, de Brest.
Elliott, Watts, de New York.
Walter, Thompson, de Philadelphie.
Nahum Keng, Fisher, de Lubin.
J. Boatman, Jacobson, de New York.
Brick Charles Henry, Dugan, de Wilmington, N. C.
Tili, Baldwin, de la Havane.
Eliza, Mills, de New York.
Chief, Bisonet, de Rio Janeiro.
Grecian, Roder, de New York.
Moxey, Bird, de Kingston, Ja.
Venus, Eldridge, de Boston.
Rio, Bonsal, de Boston.
Georgiana, Northup, de New York.
Union, Cooper, de Baltimore.
Orbit, Hecking, de Porto Cabello.
Goelette Oscar, ---, de Vera Cruz.
Eagle, Haskel, de Thomaston.
P. M'Beaux, Scars, de Baltimore.
Eliza, Martinez, de Campeche.
Helen, Smith, de Brasos.
Athos, Hageton, de Vera Cruz.
Warsaw, Bordich, de Brasos.
Steamers Oregon, Hiern, de la Mobile.
Atlantis, Childs, de Louisville.
Belle Creole, Scott, de Ed. de Sara.
De Verbon, Staley, Cincinnati.
Montezuma, Kelly, de la Mobile.
Star Spangled Banner, Pierce, Cincinnati.
Wheel of Fortune, Wilson, de Natchez.
Jim Gilmore, Eastach, de Jamestown.
Caroline, Hadaway, de Cincinnati.
White Cloud, Emerson, de St Louis.
Saladin, Coleman, de Louisville.
Dallas, Cochran, de St Louis.
Glencoe, Montgomery, de St Louis.
Eliska, Landry, de Lafourche.
Bois d'Arc, Gorman, des Opelousas.

MEMORANDA.

Le navire anglais Cromwell, Bradford, parti de Mobile pour Liverpool, est entré à New York avec perte de son gouvernail.

MARIÉS mardi 25 mai 1847, par le Révérend abbé Maenhaut, CHARLES B. PEYROUX, de cette ville, avec Mademoiselle MARIE FÉLICIE TRÉPAGNIER, de la paroisse St-Charles.

Décédée, durant la nuit du 29 au 30 mai, CAROLINE MADELAINE VALLS, âgée de trois mois. Les amis et connaissances de son père M. B. Valls, sont priés d'assister à ses funérailles, ce matin à 9 heures A.M. Son corps est exposé rue Poydras, No. 363.

☞ La vente de sucre par J. B. BLACHE & Co qui devait se faire aujourd'hui est renvoyée pour mardi prochain à la même heure.

GRANDE LOGE
DE
L'ETAT DE LA LOUISIANE.

AUX MAÇONS REGULIERS DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

VOUS êtes informés par la présente que la G. L. de l'Etat de la Louisiane n'a jamais pensé et ne pense pas, comme on l'insinue dans un certain article publié dans le *Delta* du 29 courant, et signé A. J. Williams et W. H. Howard, à présider la cérémonie de la Dédicace d'une soi-disant Loge qui prétend être constituée par [illegible] L. de l'Etat du Mississipi; mais qu'au contraire, tous les Maçons de sa juridiction, qui participeront à cette cérémonie, seront frappés des peines les plus sévères.

Par ordre de FELIX GARCIA, G∴ M∴
François VERRIER,
31 mai—1f G∴ S∴ D∴ L∴ G∴ L∴

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No 1.
Séance du 24 mai 1847.

RESOLU que le Maire est et demeure par la présente autorisé à prendre des mesures légales pour faire élargir de cent pieds cette partie de la promenade Carondelet, (côté ouest) à partir de la rue Claiborne, jusqu'à la rue Tonti, conformément au plan qui se trouve dans le bureau du Voyer.
Signé, JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 26 mai 1847.
Signé, A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie, conforme.
A. MAZUREAU, secrétaire.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.

EN conséquence de ce qui précède, je préviens tous ceux que cela peut intéresser que dans non moins de deux jours ni plus de trente jours à partir de la première publication du présent avis, le Conseil de la Municipalité No Un agira sur la demande dont il est fait mention dans la résolution ci-dessus, le tout conformément aux dispositions de l'acte législatif du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues dans la ville de la Nouvelle-Orleans.
Nouvelle-Orleans, le 31 mai 1847.
A. D. CROSSMAN,
31 mai Maire.

Pharmacie de Chabance.

RUE Royale, encoignure Hôpital. On vient de recevoir à cette Pharmacie, par le navire South Carolina, les médicamens patentés, suivants:
1o. Charbon antiseptique, employé comme préservatif des fièvres graves, fièvres typhoïdes, choléra, fièvre jaune, peste, &c. &c, préparé par G. Weber, pharmacien à Paris.
2o. Electuaire antiseptique, employé pour les mêmes maladies que ci-dessus, préparé par le même.
3o. Copahine mège, préparée par Sozeau, pharmacien à Paris.
4o. Créosote Billard, préparée par Gasquet Billard, propriétaire.
5o. Huile tonique contre la chute des cheveux, préparée par G. Weber, pharmacien à Paris.—Ce cosmétique arrête la chûte de cheveux après peu de jours d'usage, et il fait revenir les racines quand elles ne sont pas entièrement détruites ou mortes; il lisse les cheveux mieux que tous les autres, enfin son usage journalier est continu retarde le grisonnement.
6o. Sirop végétal indien de J. Richard, pour l'asthme et les affections de poitrine.
CHABANCE, PHARMACIEN,
31 mai—1m. Eng. Royale et Hôpital.

☞ Le navire CONSTANTINE, du Havre, est en déchargement vis-à-vis la Presse d'Orléans. Les consignataires ont à prendre leurs permis dans les cinq jours, autrement leurs marchandises seront envoyées en Douane. L. H. GALE,
31 mai 93, Commune.

☞ Ni les consignataires, ni le capitaine du navire français PETRUS, ne paieront les dettes que pourraient contracter l'équipage dudit bâtiment.
29mai C. BAILLY BLANCHARD & Co.

☞ Le navire ANN, venant du Havre, est maintenant en déchargement dans la 3me Municipalité. Les consignataires sont priés de prendre leur permis dans le délai de cinq jours, faute de quoi leurs marchandises seront envoyées dans les magasins publics.
L. H. GALE,
29 mai 93, Commune.

☞ Le navire SABATTIS, capt. Stevens, venant du Havre, est maintenant en déchargement vis-à-vis le marché aux légumes, 1re municipalité. Les consignataires sont priés de prendre leur permis dans le délai de cinq jours, faute de quoi leurs marchandises seront envoyées dans les magasins publics.
28 mai.

CHAMPAGNE.—En débarquement du navire Sabbatis du Havre—25 paniers vin de champagne supérieur, de la marque Shield Brand, en demi-bouteilles, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
31 mai 67 rue de Chartres.

COUVERTS GALVANISES.—Les soussignés ont continuellement en main un assortiment d'argenterie galvanisée, tels que, couverts de table, desserts et cuillères à café, qu'ils offrent à vendre à bas prix. LOISON & SILVESTRE,
31 mai 67 rue de Chartres.

LE soussigné partant incessamment dans le but de faire lui-même le choix de son assortiment de marchandises sèches pour la saison prochaine, offre à des prix réduits les articles qu'il a maintenant en mains.
Il profite de cette occasion pour inviter ceux qui lui doivent de vouloir solder leurs comptes.
31 mai D. D. MACARTY, 238, Bourbon.

DIX piastres de récompense à celui qui [illegible] conduira en prison le mulâtre [illegible] [illegible]
[illegible]
G. W. DUNBAR, 26, Douane.

PROGRAMME DE LA PROCESSION
Qui aura lieu à l'inauguration du nouveau Temple Maçonnique, lundi 31 mai 1847.

LES membres de la Fraternité sont invités à se réunir à la Loge Marion, No. 18 rue de la Commune à 9 heures et demie A. M. heure à laquelle la Grande Loge sera ouverte.

La procession se formera à 10 heures et passera de la rue de la Commune à la rue du Camp, suivant les rues du Camp, Julia et Carondelet jusqu'à l'Eglise M. E. où Thomas E. Lewis prononcera un discours à 11 heures précises. Le public, et surtout les dames sont invitées à y assister.

En sortant de l'Eglise, la procession se reformera en bon ordre, et suivra les rues Carondelet, Poydras, St Charles, Royale, Ste Anne, Chartres, du Camp, de la Commune et Baronne jusqu'au Temple Maçonnique, où seront célébrées les cérémonies d'inauguration, et la Procession se dispersera.

☞ Tous les Maçons reguliers sont invités à se joindre à nous dans cette Procession.
A. J. WILLIAMS, } Comité d'arrangement
W. H. HOWARD, }

☞ Les dames sont invitées à visiter, dans la soirée, le nouveau Temple Maçonique, dont les portes seront ouvertes au public aussitôt après la Dédicace. 31mai—1f.

ARTICLES DIVERS.—1125 caisses sucre Havane, blanc et brun, 1200 sacs café Havane, 300 balles tabac Cuba, pour capes et tripes, 100 ditto Vuelta de Abajo, ditto; 500 milliers cigares Havane, Regalias et Anitaro, 25 barils miel blanc, 50 barils amidon espagnol, 210 barils mélasse de Cuba, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
31 mai 26, Vieille-Levée.

CIGARES.—130,000 Havane, en débarquement de la barque St Mary, à vendre par
31mai J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée.

SUCRE.—50 caisses Havane, en débarquement de la barque St-Mary, à vendre par
31mai J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE.—30,000 cigares en débarquement du brick Prince de Joinville, à vendre par J. M. CABALLERO
31mai 32 Vieille Levée.

DRAP ECARLATE.—Cinq pièces drap flanelle écarlate, de très belle qualité, à vendre positivement à très bas prix pour clore une consignation, par LOISON & SILVESTRE,
31 mai 67, rue de Chartres.

SUCRE.—50 caisses sucre blanc, brun, de la Havane, à vendre par L. CANTIN,
31 mai 42 Gravier.

SUCRE HAVANE.—40 caisses en débarquement du brick Tili, à vendre par L. CANTIN,
31 mai 42 Gravier.

CAFE HAVANE.—82 sacs en débarquement du brick Tili, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
31mai 26, Vieille Levée.

SUCRE HAVANE.—100 caisses blanc et jaune, en débarquement du brick Tili, de la Havane; à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
31mai 26, Vieille Levée.

VIN importé directement de Bordeaux—Montferrant, Haut Sauterne, Chateau Margaux, La-fite, Blanc de [illegible]. Vin en caisse—Eau de Vie de Cognac à vendre par P. LONGIS,
31 mai. Rue Royale No. 116.

VIN de Madère.—25 Barils vin de Madère à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No. 116.

VIN vieux d'Oporto.—1 Pipe vin vieux d'Oporto à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No. 116.

VIN DE MARSEILLE.—40 barriques vin de Marseille à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No. 116.

VIN PORTO DE MARSEILLE.—10 quarts vin d'Oporto à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No. 116.

VIN de Madère de Marseille.—25 quarts madère à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No. 116.

VIN de Clery directement importé.—20 Barils vin de Clery à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No. 116.

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité rue Douane entre Derbigny et Roman.
Un cheval alezan sans aucune autre marque apparente [illegible].
A MULET [illegible].
Si d'ici au 14 juin les dits animaux ne sont point réclamés, ils seront vendus aux enchères par L. Kerrnon, encanteur.
MICHEL DUREL,
31mai—1m Gardien des Epaves.

A VENDRE.—Un superbe Café bien achalandé, [illegible].
[illegible]
29 mai [illegible]

PERDU [illegible]
[illegible]
JOHN BROWN.
[illegible]

LE Docteur DELERY prévient le public et ses amis qu'il a fixé son domicile rue Bourbon No 244 entre rue Anne et Dumaine.
Il donnera des consultations de midi à une heure.
29 mai

A VENDRE à l'entrepôt du magasin de la douane les articles suivants:
200 barriques vin rouge, qualité supérieure, marque Marseille.
40 barriques vin claret de San Vicens.
30 balles 15,000 chaque, bouchons pointus velours extra fins.
30 balles 15,000 chaque, bouchons pointus fins.
50 balles 15,000 chaque, bouchons droits extra fins.
4 boîtes, 200 livres chaque, cire blanche, belle qualité.
4 barils amandes amères, fraîches.
P. CUSACHS,
29 mai Encog. Condé et St Philippe.

SUCRE Havane.—80 caisses sucre blanc de la Havane, à vendre par P. CUSACHS,
29 mai Encog. Condé et St Philippe.

MIEL blanc.—10 barils miel blanc de la Havane, à vendre par P. CUSACHS,
29 mai Encog. Condé et St Philippe.

INDIGO GUATEMALA.—10 surons indigo Guatemala, à vendre par P. CUSACHS,
29 mai Encog. Condé et St Philippe.

QUININE.—300 onces sulfate quinine de Cuba; 100 onces sulfate quinine français Pelletier, à vendre par P. CUSACHS,
29 mai Encog. Condé et St Philippe.

MANNE.—100 livres manne en larmes, belle; 400 livres manne en sorte, à vendre par P. CUSACHS,
29 mai Encog. Condé et St-Philippe.

GOMME SENEGAL.—400 livres gomme senegal, à vendre par P. CUSACHS.
29 mai Encog. Condé et St Philippe.

ARROW-ROOT américain et des Bermudes, en boîtes de 20, 50 et 100 chacune, à vendre en gros par H. BONNABEL,
29 mai Pharmacien, rue Tchoupitoulas, 37.

SUCRE DE LA HAVANE.—150 caisses en débarquement de la barque Catherine, à vendre par
29 mai J. & J. TARDOS, 15 Conti.

BOUCHONS ordinaires, bouchons longs et bouchons à dame-jeannes, à vendre par
B. TALAMON,
29 mai 192, rue Royale.

SUCRE HAVANE.—350 caisses sucre brun, jaune et blanc, en débarquement des bricks Catherine et Prince de Joinville, à vendre par
RAYMOND CAUUZAC,
29 mai 34, V. Levée.

SUCRE.—100 caisses blanc, par le brick Adams Gray, venant de la Havane, à vendre par
29mai L. CANTIN, 42, Gravier.

SUCRE HAVANE.—400 caisses florete, jaune et blanc, à vendre par L. CANTIN,
29mai 42, Gravier.

CAFE.—100 sacs Havane, en débarquement du brick T. Street, à vendre par
29mai L. CANTIN, 42, Gravier.

VINS.—50 barriques vin rouge; 80 caisses do de la Mission; 30 barils vin blanc; 100 paniers Champagne, marque de l'Aigle; 300 pipes vin de Catalogne, à vendre par
29mai AUGUSTE MOLIER, 90, St-Louis.

DIVERS.—50 caisses olives verdales, en débarquement du navire Mozart, venant de Marseille.
150 caisses liqueurs assorties,
115 do curaçao et marasquin,
30 do absynthe, marque Bauvejol, Bruneton & Co.
25 do eau de fleur d'oranger,
25 do savon de Marseille,
50 do capres.—A vendre par
29mai AUGUSTE MOLIER, 90, St-Louis.

O. TALAMON,
44, RUE DE CHARTRES.

VIENT de recevoir par le navire Wheaton, du Havre:
50 caisses veaux vernis de Nye, qu'il vendra à très bas prix 29 mai

RECU par le navire South Carolina, du Havre:
12 balles cotonnade, bleu unie.
2 caisses bretelles de toute qualité.
2 do parfumeries assorties.
1 do eventails fins et ordinaires, à vendre par O TALAMON,
29 mai 41 rue de Chartres.

RECU par le Genessee, de New York: un superbe assortiment de baleines,
do do de peignes fins.
do do de savons ordinaires,
à vendre par O TALAMON,
29 mai 44 rue de Chartres.

AVIS aux amateurs de pêche—Seines de toutes dimensions, à vendre par
O TALAMON,
29 mai 44 rue de Chartres.

Hotel de la Baie St-Louis

EST maintenant ouvert et prêt à recevoir des pensionnaires, qui seront aussi bien traités dans cet établissement que dans aucun autre dans le sud. Les huîtres et les poissons y sont en abondance.
On trouvera des billards et tout ce qu'il faut pour se promener à cheval, sur l'eau, pour pêcher &c. &c. La cuisine est dirigée par un cuisinier français d'une haute réputation. Les prix seront modérés.
P. C. A. LEVIS, propriétaire de l'Hôtel Conti, où l'on peut arrêter des chambres.
29 mai—3m

Chapellerie Parisienne.
A. MARCHAL,
40, rue de Chartres.

RECOIT par le Talma, du Havre, un grand assortiment de Chapeaux qu'il offre à vendre à des prix très réduits.

500	douz.	chapeaux	paille marine, bords doubles.			
100	do	do	do	do	do	du gris et noirs.
50	do	do	do	forme mode Brididi,		
200	do	do	do	marine, bords simples,		
250	do	do	do	montagnes,		
200	do	do	do	bambino Italie, forme Brididi et Sambardus,		
200	do	do	do	suisse bambino, forme Brididi et Sambardus,		
50	do	do	do	pour cadets, blancs, gris et noirs,		
4	do	do	do	Rat musqué de Meunier,		
4	do	do	do	Castor gris de		
4	do	do	do	Castor superfin de Pinaud,		
4	do	do	do	soie velours extra de		
4	do	do	do	gris tax, grands bords, Vasseli,		
4	do	do	do	Tyroliens Pinaud.		

Tous ces chapeaux sortent des maisons ci-dessus désignées, et ont été confectionnés avec soin tout par [illegible].

PARDESSUS!

Un grand choix de [illegible] à vendre en gros et en détail [illegible]
[illegible]

F[illegible]—100 balles, foin du Nord, à bord de [illegible]
[illegible] J. W. STANTON & Co.
[illegible]

AVIS.

MADAME THEODORE, rue de Chartres, No. 80, ayant positivement vendu ses installations et cédé son magasin, partira pour Paris, le 15 juin prochain, afin d'y faire un choix d'articles de modes pour le nouveau magasin qu'elle doit ouvrir, (à la saison prochaine), dans la deuxième municipalité.
A dater de ce jour, jusqu'à l'époque fixe ci-dessus pour son départ, Mme. Theodore vendra la balance de ses jolis objets de variétés à cinquante pour cent au-dessous du cours de la place.
Nota—Les personnes qui doivent à la maison ainsi que celles à qui il est dû, sont priées de régler leurs comptes avant le 15 juin.
17 mai—10

DEMANDE.—Un professeur, élève d'une Université distinguée, ayant beaucoup d'expérience comme instituteur, désirerait trouver à s'occuper dans l'enseignement, dans quelque famille respectable, pendant plusieurs heures de la journée. Toutes les branches d'une éducation anglaise complète, tant commerciale que classique, sont de sa compétence. Il peut fournir les MEILLEURES recommandations en ville. S'adresser à X. C. Z., au bureau de ce journal. 27 mai—4

Cotonnades, Cotonnades.

RECU par les derniers arrivages de France, 10 balles cotonnade française supérieure, à vendre à bon marché pour clore une facture, par
27 mai A. C. GOUGH, 23, Chartres.

Rideaux, Rideaux.

LE soussigné vient de recevoir directement de Paris, 10 cartons de broderie, dans les dessins les plus riches, sur lesquels il appelle l'attention des dames.
Aussi—200 rideaux brodés, à des prix réduits. A. C. GOUGH,
27 mai 23, Chartres.

NOIR animal—60 barils superfin, charbon pulverisé, en débarquement du brick Ormus de Philadelphie, et à vendre par B. VALLS,
27 mai 26 Commune.

CACAO de Guayaquil.—25 sacs, à vendre par
B. VALLS, 26 Commune.

GINGEMBRE sec—12 sacs, à vendre par
B. VALLS, 26 Commune.

VIN DE MARSEILLE de la marque Bergasse, à vendre par
29mai B. TALAMON, 192, rue Royale.

VIN DE BORDEAUX,
110 barriques vin rouge St-Estephe et Macau Medoc,
60 barriques vin rouge, Fronsac vieux,
12 do do St-Emilion vieux,
12 demi barriques vin rouge, St-Estephe Medoc,
10 barils vin blanc Haut Sauterne,
20 do do Haut Barsac, vieux,
Vin en caisses de 24 demi bouteilles, à vendre par
B. TALAMON,
10 mai 192, rue Royale.

VIN DE St Georges vieux, à vendre par
B. TALAMON,
29 mai 192, rue Royale.

50 caisses de 30 livres savon français, à vendre par B. TALAMON,
29 mai 192, rue Royale.

ANISETTE supérieure de la marque Marie Brizard & Roger à vendre par
B. TALAMON,
2av 192, rue Royale.

M. ADOLPHE CARTIER, docteur en médecine de la faculté de Paris, ayant fixé sa résidence à la Nouvelle-Orleans, offre ses services au public.
Consultations de midi à 3 heures et de 7 à 9 heures du soir.—Pour les pauvres gratis. Rue d'Orléans, 103, entre Dauphine et Bourgogne. 29mai

PENDANT mon absence de cet Etat, M. Edward Barnett est mon chargé de pouvoirs.
29mai—3tm10j GEORGE DAVIS.

A vendre en débarquement du navire Mary Pleasants, de Marseille.
30 quintaux amandes de Provence.
100 caisses salaisons assorties.
60 do anchois à l'huile, thon mariné, olives farcies, olives verdales, câpres, cornichons et anchois en saumure. MARTIAL PEYRET & Co,
25av 27, rue St Louis.

SUCRE RAFFINE de Boston—300 caisses et barils.
POIVRE—150 sacs.
MAQUEREAUX—150 barils no 3.
THE—500 paquets.
SACS EN PITRE—13,000, 2 1/2 boisseaux,
vendre par NORTHRUP & FOSTER,
20 mai 40, Gravier.

A VENDRE sur la Levée, en débarquement du navire Mozart, venant de Marseille.
50 barriques vin de Bergasse, 1re marque,
70 paniers d'huile Plagniol, grand. bouteille,
20 do do do demi bouteille,
100 caisses eau de fleurs d'oranger,
150 mille bouchons pointus.
N. DUDOUYT,
29mai 13, Toulouse, entre Chartres et Levée.

MOUCHOIRS coton—20 caisses mouchoirs à bas prix, d'un joli genre, venant d'être reçus et à vendre par DE FOREST & Co,
29 mai 20, Douane.

DENIMS, étoffe rayées pour marins, et coutil, de diverses qualités, à vendre par
29 mai DE FOREST & Co 20 Douane.

LIRENNES.—Récemment reçu un choix de tissus américains, d'un genre et d'un(s) style convenables aux marchés mexicains, à vendre par
29 mai DE FOREST & Co, 20, Douane.

BOUTEILLES.—En paniers de 144 et 100, de la contenance de 22 à 24 onces, en débarquement du navire Mozart, à vendre par
J. F. BERCIER & Co.
29 mai 54, Vieille Levée.

VIN BLANC.—40 demi barriques Haut Sauterne, à vendre par EUG. ROCHEREAU,
10mai 17 et 19, St Louis.

VIN ROUGE.—40 barriques St Julien,
40 do do pour famille,
à vendre par Eug. ROCHEREAU & Co.
10mai 17 & 19, St Louis.

MOUCHOIRS Pongee—3 caisses, grande largeur, à vendre par McDOWELL & PECK,
29 mai 26, Douane.

BRIN de Fil—Extra fin et bel ordinaire, 4/4, à vendre par McDOWELL & PECK.
10 mai 26, Douane.

SUCRE HAVANE.—100 caisses blanc, en débarquement du brick T. Street, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
29 mai 26, Vieille Levée.

CAFE.—276 sacs Havane, en débarquement du brick T. Street, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
29 mai 26, Vieille Levée.

TABAC.—25 balles en feuilles, en débarquement de la barque Catherine, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
29 mai 26, Vieille Levée.

SUCRE.—49 caisses jaune, en débarquement de la barque Catherine, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
29 mai 26, Vieille Levée.

CHARGEMENT de la goëlette Avenger—912 barriques chaux de Thomaston, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
29mai 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité.

SUCRE de la Havane—85 caisses, en débarquement du brick Prince de Joinville, à vendre par
29mai B. VALLS, 26, Commune.

MIEL—3 boucauts, en débarquement du brick Prince de Joinville, à vendre par
29mai B. VALLS, 26, Commune.

CIGARES de la Havane—111,725, en débarquement de la barque Catherine et des bricks T. Street et Prince de Joinville, à vendre par
29mai B. VALLS, 26 Commune.

SUCRE.—En débarquement de la barque Catherine, venant de la Havane,
45 caisses sucre,
50 sacs café, à vendre par
J. M. CABALLERO,
8 mai 32, Vieille Levée.

SUCRE—En débarquement du brick T. Street, venant de la Havane,
50 caisses sucre, à vendre par
J. M. CABALLERO,
29 mai 32, Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Sabbatis, venant du Havre,
500 dame-jeannes de cinq galons.
75 do de quatre do
100 do de trois do
125 do de deux do
200 do d'un galon.
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co
28 mai 11 et 15 St-Louis.

BOUTEILLES vides—50 paniers, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co
28 mai 11 et 15, St-Louis.

TOURNIQUETS dits de Campagne, aiguilles de chirurgien, trousses, instruments pour dentistes, appareils à fractures, pompes à estomac, appareils à ventouse, trocarts, scarificateurs, seringues de toutes grandeurs, à vis et sans bouts &c., &c., maintenant dans le port, à vendre par
H. BONNABEL, Pharmacien.
1mai Encoignure Natchez et Tchoupitoulas.

SANGSUES—Quelques milliers reçues depuis quelques jours et à vendre par
H. BONNABEL, droguiste,
8mai Coin Natchez et Tchoupitoulas.

JUS DE CITRON FRAIS ET PUR, dernièrement reçu et à vendre en gros ou en détail, par
H. BONNABEL, droguiste,
14 mai 37, rue Tchoupitoulas.

VERRERIE blanche, noire et verte.
Bocaux à trois cordons, couvert en verre et de toute grandeur.
Bocaux dits à teinture, de toute grandeur.
do do do à especes do.
Bouteilles, forme vin de Madère et Porter.
do blanches de toute grandeur.
Un grand assortiment de fioles blanches et vertes de toute sorte et grandeur, en débarquement, et à vendre par H. BONNABEL, 37 Tchoupitoulas
12 mai Encoignure Natchez.

VINS pour famille.—25 barriques en débarquement du brick Pioneer venant de Bordeaux, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
12 mai—6 No 90 St-Louis.

VIN BLANC.—21 demi-barriques en débarquement du brick Pioneer venant de Bordeaux, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
12 mai—6 No 90, St-Louis.

VIN DE CATALOGNE.—300 pipes, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
12 mai—6 No 90 St-Louis.

Importation directe

150 barriques vin rouge ordinaire, différentes marques,
60 barriques vin vieux, pour famille, 1844,
15 do vin Haut Brion, 1834,
100 do — Blanc Sauterne et Haut Barsac,
20 do — Haut Sauterne, 1839,
150 caisses St-Julien; 25 do Lafitte, 1834,
25 do Haut Brion, 1834,
25 do Latour, 1827,
25 do cérises à l'eau-de-vie,
25 do fruits assortis do
50 do pruneaux en bocaux,
1000 boîtes sardines, marques différentes,
50 p'ns anisette super, Bordeaux, 30 do fine, do
10 do huile, Plagnol; 25 do Champagne,
6½ pipes cognac, do J. J. Dupuy,
40 caisses liqueurs fines; 30 do do superfines,
200,000 bouchons assortis.
GARNIER, Frères,
8mars Rue de Chartres, No 145.

Mme et M. Dufour,

CELEBRES phrénologistes et phrénologistes, peuvent être consultés tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, rue DAUPHINE, No 161.
M. et Mme Dufour ayant depuis longues années pratiqué la science [illegible]
[illegible]

☞ LE REMEDE MAGIQUE de Connell est une des merveilles de notre temps. Il est souverain pour les brûlures, les maux d'yeux, les boutons, les ulcères, érysipèles douloureux, et pour toute affection qui réclame une application extérieure. Il prévient l'emportant, chasse l'inflammation et réduit les enflures, et guérit toutes les meurtrissures. Les personnes qui désirent se servir de cet article, doivent le prendre chez Comstock & Co, 29 Poydras, ou seulement d'un dépôt où on ne peut trouver véritable. On en vend beaucoup de factices, chez plusieurs droguistes de cette ville.
31 mai—3

RENOVATEUR DES CHEVEUX DE JONES
☞ Personne ne doute qu'en exaltant les facultés et la pousse de la tête, une belle chevelure ne puisse être produite. Lorsque les racines sont en vigueur, un cheveu de peau morte s'échappe de la tête et ces cheveux deviennent d'une beauté. Ainsi, les personnes dont les racines sont fortement [illegible] peut les élever par la croissance d'une superbe chevelure.
Le Renovateur de Jones produit les effets que nous avons énumérés ci-dessus. Nous prions ceux qui doutent de faire [illegible] dessous d'une personne respectable.
(Du New-York Sun, décembre 1841.)
Un de nos jeunes amis, demeurant rue Bleeker, et bien connu dans Wall Street, fut attaqué d'une fièvre; les cheveux du couronnement de la tête se sont, ceux des côtés de la tête devinrent [illegible] et remplis de peaux mortes. Par l'usage du Renovateur de Jones, il possède maintenant une superbe chevelure.

TEINTURE MAURE POUR LES CHEVEUX.
Pour teindre les cheveux rouges, gris ou autres couleurs sans teindre ou endommager la peau, à vendre au dépôt de DALLEY, No 151, Chartres.
10 mai

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
Dépot chez BERTRAND & SIMON,
Encoignure Royale et Bienville.

☞ La renommée est de tous les pays, celui ou l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves; et sans vouloir attacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsqu'il ne les a pas d'obtenir à les répéter.... il faut donc avoir sous la main [illegible] ceux qui se produisent dans [illegible] le tube digestif, et pour arriver à ce but en [illegible] le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique, purgatif et tonique. 19 nov.

Aux personnes qui tiennent Hotel ou Taverne.

A VENDRE, bon marché à faire.—Le bail de la maison bien connue sous le nom de l'Hôtel Notre-Dame, avec une buvette commode, l'installation et les meubles de la maison. Avec ou sans y comprendre quatre domestiques. S'adresser sur les lieux pour toutes informations nécessaires, au coin des rue Notre-Dame et Tchoupitoulas. 29mai—3m

Dissolution de societe.

LA société qui existait sous la raison de PINARD & LEON, pour le commerce des marchandises sèches, est dissoute par consentement mutuel, par acte pardevant *Philippe Lacoste* [illegible] mai *courant*. Le soussigné liquidateur de la dite société profite de cette occasion pour inviter les dames à visiter son stock de belles marchandises, à ses deux établissements, encoignure Bourbon et St Pierre, connu sous le nom de la *Reine de Chypre*, et à son ancien magasin, encoignure Bourbon et Toulouse.
25 mai—6 H. PINARD.

LINON A MOUSTIQUAIRES.—3 balles linon, 81, blanc, et 3 caisses coton en bobines, de Farguharson, à vendre par DUNCAN KENNEDY,
25 mai 52, Toulouse.

TABAC.—196 balles Havane, Cuba, capes et tripes, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
26 mai 26, Vieille Levée.

L'ILLUSTRATION, Journal Universel, 16 pages de gravures sur bois, paraissant tous les samedis depuis le 3 mars 1843. Abonnement—A partir du 1er mars—Pour la Nouvelle-Orléans $[illegible] par an, pour la campagne même prix; les frais de transport aux frais des abonnés. On ne peut souscrire pour moins d'une année.
Chaque numéro se compose de seize pages imprimées sur trois colonnes et présente la revue la plus complète qui existe de tout ce qui est de nature à exciter l'attention publique dans les événemens contemporains.
On souscrit à la Nouvelle-Orléans, chez
VICTOR HEBERT, Agent.
149 rue de Chartres.
N. B.—Les souscripteurs sont prévenus que les premiers numéros de la cinquantenaire commencent le 1er mars 1847.—Paris, viennent d'être reçus par le navire South Carolina, du Havre. 25 mai

HISTOIRE DE PARIS

L'HISTOIRE de Paris, par Dulaure, nouvelle édition de Furne, ornée de gravures représentant tous les monuments de Paris, est en vente chez
Vor. HEBERT, Libraire,
25 mai 149, rue de Chartres.

FLEURS ANIMÉES.

LES Fleurs Animées, par Grandville; 1 beau volume grand in-8°, en vente à la librairie de
25 mai Vor. HEBERT, 149, rue de Chartres.

EDITION ILLUSTRÉE du Comte de Monte-Christo, en 2 beaux volumes grand in-8°, en vente chez Vor. HEBERT,
25 mai 149, rue de Chartres.

A VENDRE.—Une imprimerie bien assortie, propre à faire un journal d'une bonne grandeur, et toutes sortes de jobs (excepté les grandes affiches). S'adresser au bureau de la PATRIA, rue Toulouse, No 68, où l'on trouvera un spécimen de la dite imprimerie, ou à M. P. Theard, rue Planche, No 321.
25 mai

ON demande sur le champ un bon porteur pour distribuer un journal qui paraît le jeudi et le dimanche. S'adresser à l'imprimerie de M. J. L. Sollée, No 137, rue de Chartres, ou à la salle de Billard. 25 mai—3f

Pour cause de depart.

A VENDRE une propriété située sur le Bayou St Jean, d'une contenance de 31 arpents 2/3 de superficie, ayant maison de maître, cases à nègres, remises, écuries, &c., le tout en bon état.
Une gardienne d'enfants et domestique de maison, et deux jeunes domestiques, âgés l'un de 13 et l'autre de 16ans. Un ameublement de salle choisi, deux services en porcelaine et différents ustensiles de chambres et de salle à manger.
Et à céder le bail de la maison occupée par le soussigné, ayant encore dix huit mois de durée.
Pour les conditions s'adresser à
ALBIN MICHEL,
197, rue de l'Esplanade, entre Bourgogne et Remparts.

CALLIGRAPHIE.

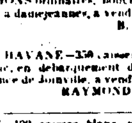

Des nouvelles classes se forment aujourd'hui chez MM. DOLBEAR, No 15, rue du Camp.
Les élèves ont le privilège de continuer à prendre leurs leçons jusqu'à ce qu'ils aient acquis une écriture convenable pour tout genre d'affaires, sans [illegible] le prix d'un seul cours—Heures des classes: de 9 à 12 M., de 4 à 6 heures, et de 7 à 9 heures du soir.
[illegible] voir et examiner par soi-même, avant de se décider. 24 mai.

Habillements d'enfants.
Nouvel Envoi.

LOISON & SYLVESTRE, 67 rue de Chartres, ont reçu un troisième envoi d'habillements d'enfants, qu'ils offrent à vendre à bas prix, savoir:
Bretonnes Napolitaines,
do en mérinos et alpaca, couleur,
Algériennes et basquettes en fil,
Mazagnelles et vestes orientales en fil,
Sacs en fil alpaca et Tweed,
Pantalons fil et mérinos, toutes les tailles, &c.
Américaines en mérinos pour enfans de 4 à 6 ans. 24 mai.

A la Grande-Variete.
No. 49 et 50, RUE DE CHARTRES.

LES personnes qui se préparent à passer l'été hors de la ville sont respectueusement invitées à visiter les magasins ci-dessus où elles trouveront un assortiment complet de tous les articles qui leur sont nécessaires, savoir: pour les dames, aiguilles, fils, galons, cordonnets, boutons en nacre et autres rubans, soie pour bourses, perles en or, gants de différents genres, ridicules, lacets, ceintures, bourses, bas, épingles à cheveux, pommades et huiles, eau de Cologne, peignes de toutes espèces, poudre, boîtes à poudre, brosses de tous genres, paniers de voyage et fantaisie, encre à marquer et autres, éventails, ombrelles, parapluies et cordons.
Pour les messieurs, chapeaux de paille, bretelles, gants, bourses, articles de pêche et de chasse, boîtes à barbe, miroirs, rasoirs, cuir à rasoir, chaussures en fil et coton, cravates de soie, savon, brosses de tout genre, cannes, cartes à jouer, lotos, damiers, dominos, boîtes de Maroc, jeux d'échecs et sacs de voyage.
Aussi—Une très grande variété d'objets parmi lesquels se trouvent des poupées, jouets, cordes à violons, et chapeaux de pailles pour enfants.
Le soussigné saisit cette occasion pour assurer les personnes et particulièrement les dames, qui doivent passer l'été hors de la ville, que toutes les demandes d'articles de son genre qui lui seront adressées seront exécutées avec soins et promptitude.
25 mai B. PIFFET.

Marchandises sèches a bon marché

LE soussigné, désirant terminer la vente de son fonds, d'ici au 1er juillet prochain, offre la solde de ce qui lui reste en mains à 25 pour cent au-dessous de ses prix ordinaires. Dans son assortiment, on trouve tout ce qui est nécessaire à une famille, à une habitation, et des plus des marchandises de goût. Ce qui suit est une liste partielle des prix et des marchandises:

1500	yards linons,	4/4	à	12 1/2	valant	20 cts.
1700	"	" supérieures		15	"	25 "
2000	"	jaconat français		25	"	40 "
2700	"	mousseline et balzo.		30	"	50 "
2000	"	do Suisse, brodée		30	"	50 "
2000	"	do dentelle		37 1/2	"	75 "
2000	"	barèges de 10 à		40	"	75 "
1000	"	ginghams Ecossais		20	"	30 "

AUSSI:
1000 douz. des à coudre de $1 00 à $3 00 par douz.
200 " mouchoirs de batiste, 1 25 à 3 00 do do.
10 caisses toiles d'Irlande, gingas fil.
10 " calicos de 8 à 15 c. par yarde.
500 pièces linon à moustiquaires fil, et beaucoup d'autres articles, trop longs pour être détaillés.
Les acheteurs trouveront rarement une pareille occasion, parce que ce fonds doit être soldé le plus tôt possible.
C. M. SIMPSON,
24 mai 61, Chartres, 2 portes après (la rue Bienville.

IMPORTATIONS directes en magasin et à vendre: 40 barriques vin de Marseille,
100 do vin Bordeaux ordinaire,
50 do supérieur, Haut Brion, Macau, Margaux et Lafitte; 4 do Haut Sauterne; 30 demi do do.
20 quarts Porto imitation; 45 do de véritable.
2 pipes vieux (Des Docks de Londres)
40 quarts Madère de Marseille;
40 do do super. et [illegible] importé.
40 quarts Jerez [illegible],
10 demi quarts [illegible] A. Seignette, Leger, &c.
4 barils Peach Brandy, 100 paniers Claret de qual.
100 do Sauterne; 300 paniers Anisette.
10 caisses Vermouth.
24 mai P. LONGIS, 116, Royale.

SACS EN PITRE &c.—100 balles de 2 1/2 et 3 boisseaux, 80 balles de 4 1/2 pour du maïs, en débarquement du navire California, venant de Londres, et à vendre par McDOWELL & PECK,
26mai 26, Douane.

PLATILLES & BRETAGNES.—10 caisses, reçues par le navire H. H. Brondy, venant de Liverpool, à vendre par
26mai McDOWELL & PECK, 26, Douane.

[illegible]

A[illegible]

LE nouveau Temple [illegible] rues Baronne et Perdido [illegible] les cérémonies [illegible] Tous les Maçons [illegible] à cette cérémonie [illegible] en temps convenable.
A. J. WILLIAMS, Comité [illegible]
31mai W. H. HOWARD [illegible]

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. UN.
Séance du 10 mai 1847.

RESOLU que l'époque fixe pour recevoir des propositions cachetées pour le pavage de la rue de la Levée en pierres carrées, qui est demeure renvoyée au lundi qui la suit [illegible].
Signé JOSEPH GENOIS, Recorder.
Approuvé le 10 mai 1847.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme,
A. MAZUREAU, Secrétaire. 22 mai

LOUIS DE LEYRA, ci-devant officier national de la ville [illegible] l'honneur d'informer ses amis et les négociants importateurs en général qu'il a ouvert, rue de la Douane, encoignure Chartres, en face de la Douane, un bureau de courtage et d'agence maritime commerciale; il se chargera de toutes espèces d'affaires de douane telles que Entrées de marchandises d'importation, entrées de drawbacks, d'exportations, &c., entrées et expéditions de navires, règlements de réclamations arriérées &c. L'expérience qu'il a acquis pendant près de dix années consécutives d'emploi au sein de la douane lui assurera, il ose l'espérer, le patronage de cette grande communauté commerciale et il s'engage à justifier la confiance des personnes qui l'emploieront. 1mai—30

AVIS aux acheteurs de marchandises sèches, toiles cirées, tapis, nattes, transparents &c.
Les soussignés, vu l'état avancé de la saison et l'abandonne de leur stock, vendront à partir de jour, et jusqu'au 1er juillet 1847, tous les articles de leur commerce, à un escompte de 15 pour cent sur leurs prix réguliers.
Ils espèrent que leurs amis profiteront promptement d'une pareille occasion.
DAMERON, THOMPSON & Co,
14 mai 26, Chartres et 27, Douane.

Vins! Vins! Vins!

EN débarquement du navire Mozart venant de Marseille, 60 barriques vin rouge supérieur, que l'on vendra très bon marché pris à bord, l'acheteur payant les droits et les dépenses; Ces vins sont de la marque F. Barral.
B. DE GOER ET ZIEFLAKE,
21 mai 21, Magasins.

CHANGE sur Paris à vue, ou à courts jours de vue, en sommes convenables aux acheteurs, à vendre par
1mai J. WILBIEN, 3, Passage de la Bourse.

Dr. A. JOUBERT

MEDECIN de la faculté de Montpellier, ex-chirurgien major de la [illegible] du service médical des [illegible] de St Martin [illegible] Marie Galante et des Saintes (îles françaises) a l'honneur d'informer le public qu'il a fixé sa résidence à la Nouvelle Orleans pour y exercer sa profession.
Encoignure Royale et Toulouse, entrée rue Toulouse, No 63.
Références—MM. Aime Roger [illegible] P. F. Thomas, docteur médecin; [illegible] chirurgien en chef de l'hôpital de [illegible]
1 mai—15.

CONSERVES ALIMENTAIRES.

LE soussigné offre à vendre un grand assortiment de conserves de St. Louis, reçu [illegible]:
Pâtés de bécassines, dito de bécasses.
Dinde farcies, dito de [illegible].
Des canards sauvages, dito de chevreuil.
Galantine de volaille, dito de dinde.
Pâtés de dinde sauvage.
Soupe à la julienne.
Carbonnades aux truffes.
Conserves au naturel: Saucisses, [illegible].
Bœuf bouilli, veau rôti, Asperges [illegible].
Veau à la gelée, veau rôti; Lait au naturel;
Morilles au naturel.
Fricandeaux aux truffes.
Bœuf en daube, pieds de cochons farcis, &c.
FLECHEL,
17 mai Encoignure Royale et Dumaine.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement des navires Robert Parker, Catherine et James Perkins de Bordeaux:
50 barriques vin Montferrand, 31 do [illegible],
10 do St-Julien, 10 do Margaux,
54 demi bar. vin blanc Haut Barsac,
30 [illegible] barriques Sauterne,
102 caisses St-Julien, 95 do Medoc,
100 do vin blanc Sauterne, 100 do Haut Sauterne,
20 demi barriques vinaigre blanc,
10 caisses de 12 paniers prunes sèches,
6 balles de 30 milliers bouchons pointus
Vor MAGNAN,
[illegible], rue St Louis.

HUILE, CHANDELLES, SAVON, &c.

EN débarquement du navire Charles Carroll et en magasin,
[illegible] gallons excellente huile de baleine, blanche et [illegible],
600 gallons huile de baleine, blanche et raffinée,
[illegible] caisses excellente huile de graisse,
[illegible] do [illegible],
100 barils bonne huile, pour tanneurs,
50 barils esprit de terebenthine,
4 0 caisses blanc de baleine, New Bedford,
100 do chandelles, marque [illegible],
100 do chandelles sperm, 100 caisses de [illegible],
1000 do savon No 1 [illegible],
[illegible] verres,
300 caisses raisins frais, 400 demi do [illegible],
300 boîtes de 6 livres thé, poudre à canon, 100 jeux baquets peints, 200 caisses de [illegible] marque [illegible], à vendre par
WHITTEMORE & [illegible]
23 avril

VIN de Champagne—100 paniers, [illegible] signe, 30 caisses, en débarquement du navire Vesta, du Havre, à vendre par [illegible]
19 mai Encoignure Royale et [illegible]

AYANT [illegible] les affaires à la commission, [illegible] son de Th. Bailly Blanchard & Co.
[illegible] TH. BAILLY BLANCHARD

Chapeaux paille de riz.

RECU en consignation une dame [illegible] de riz [illegible], à vendre [illegible]
E. PIFFET,
[illegible] rue de Chartres.

CHAPEAUX CIRES—10 caisses [illegible]
FROST & CO,
21 mai 10 Magasin.

PANTOUFLES—10 caisses pantoufles pour hommes, à vendre par FROST & CO.
21 mai 10 Magasins.

CAFE—50 sacs café, en débarquement du Salvador, venant de la Havane, à vendre par
J. M. CABALLERO,
21 mai 32, Vieille Levée.

SUCRE—84 caisses de la Havane, en débarquement du brick Salvador, à vendre par
J. M. CABALLERO
21 mai 32, Vieille Levée.

TABAC DE CUBA—100 balles pour capes et tripes, à vendre par L. CANTIN,
21 mai 42, Gravier.

TABAC—[illegible] balles Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par
L. CANTIN, 42 Gravier.

INDIGO—8 surons Guatemala, à vendre par
L. CANTIN, 42 Gravier.

SPARADRAP très frais en paquets de [illegible] yardes à vendre en gros par H. BONNABEL,
21 mai Droguiste, 37, rue Tchoupitoulas.

VERMIFUGE créole tel qu'il a été préparé [illegible] Ste Ursule depuis tantôt vingt ans. Son prix est fixé et son succès certain, [illegible]
H. BONNABEL,
21 mai Pharmacien, 37, rue Tchoupitoulas.

FEBRIFUGE INFAILLIBLE.—Cette préparation est employée avec le plus grand succès depuis plus de vingt ans, tant à la Nouvelle-Orléans qu'ailleurs, et elle n'a jamais manqué son effet quand la direction qui l'accompagne a été exactement suivie. A vendre par
H. BONNABEL, Pharmacien,
21 mai 37, rue Tchoupitoulas.

A VENDRE, en débarquement du [illegible], venant de Bordeaux,
30 Caisses Cerises à l'eau de vie,
10 Barils Vinaigre de vin blanc, [illegible]
18m NUMA LACOSTE, 163 Rue Royale.

DAMES-JEANNES françaises.
500 Dames-Jeannes de 5 gallons, en débarquement du navire South Carolina, à vendre par
18m NUMA LACOSTE, 163 Rue Royale.

SAUCISSONS DE LYON.—6 barils saucissons de Lyon, en débarquement du navire [illegible], capitaine Rogers, venant du Havre, à vendre par
NUMA LACOSTE,
20av 163, rue Royale.

FARINE de maïs—500 barils, de H. Billings, très jaune, en débarquement du steamer Queen of the West, à vendre par
JOHN O. WOODRUFF & Co,
18mai 80, Conti.

Papiers convenables pour les marchés Mexicains.

99 balles papier Florete.
18 caisses papier à lettre,
A vendre en entrepôt [illegible]
BERTRAND & SIMON,
20av Encoignure Royale et Bienville.

VANILLE—5 caisses vanille, en débarquement de la goëlette Oregon, de Tampico, à vendre par BERTRAND & SIMON,
5mai Encoignure Royale et Bienville.

BOEUF, JAMBONS, GRAISSE.—165 barils de bœuf, prime, 30 barils jambons de [illegible], 8 pacotes sucre, et conventionnés aux jambons [illegible], 48 rils excellente graisse fermée, à vendre en magasin par JOHN O. WOODRUFF,
5mai 80, rue Conti.

COGNAC Pellevoisin—5 demi pipes, 10 quarts, et 20 huitièmes cognac Pellevoisin, [illegible], en débarquement du navire James [illegible] de Bordeaux, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD
29avril—1m 99, rue de la Levée.

HUILE DE PLAGNOL.—175 paniers [illegible] de 24 onces et en demi bouteilles, par le Persian de Marseille, à vendre par
J. F. BERCIER & Co.
1av 54, Vieille Levée.

BOUTEILLES VIDES.—300 paniers de 100 do que, Bordelaises et Marseillaises, en magasin et à venir par les prochains arrivages, à vendre à 30 par J. F. BERCIER & Co
1av 54, Vieille Levée.

VIN rouge en barriques, en débarquement de la barque Laroche de Bordeaux.
Suite d'olive de la marque Ponsolle, en bouteilles de 24 onces.
Prunes sèches en caisses de 12 bocaux
Vin rouge en barriques, de différentes qualités.
Vin blanc en barils de
Vin rouge en caisses de 12 bouteilles [illegible]
Vin blanc en caisses de 24 demi bouteilles.
Anisette supérieur de Marie Brizard et Roger.
Curaçao en grands cruchons, à vendre par
B. TALAMON, 192, rue Royale.

CHEMISES COULEUR.—Une caisse 70 douz. chemises françaises, dessins nouveaux, bon et à vendre par les soussignés.
LOISON & SILVESTRE
3 mai 67 rue de Chartres.

FROMAGE—300 caisses en débarquement du vapeur Ben Franklin, à vendre par
W. B. SIMMONS
[illegible] 44 Poydras.

[illegible]—3 caisses venant de la Havane, à vendre par W. B. SIMMONS
44 Poydras.

[illegible] 1842, à vendre par
J. TARDOS,
15, Conti.

[illegible] BRODEQUINS, [illegible] des navires
[illegible], Douane.